



L'école

municipale

des sports

2021
2022

Enfants 4 - 14 ans



Stages
sportifs
4 ou 5 jours
du 19 au
29 avril

PRINTEMPS SPORTS
Inscription obligatoire

à partir du
**28 ou
30 mars***

*voir conditions
dans la rubrique
des inscriptions

J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) :

Prénom :

et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

ATTENTION

Pour les stages "initiation vélo 4/5 ans" et "raid aventure pour les 9/14 ans", prévoir son propre matériel (vélo, casque) en bon état de fonctionnement.

ACCUEIL DANS LES GYMNASES 15 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

Pour les 4/5 ans	19 au 22 avril	25 au 29 avril
Yoga des animaux / initiation vélo 10 h à 12 h gymnase Paul Langevin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 6/8 ans	19 au 22 avril	25 au 29 avril
Escalade 10 h à 12 h gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Escalade 10 h à 12 h gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>
Découverte sports de raquettes 10 h à 12 h gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Raid aventure orientation - randonnée - tir à l'arc - accrobranche 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Pour les 9/14 ans	19 au 22 avril	25 au 29 avril
Gym ludique et renforcement musculaire 10 h à 12 h école Gabriel Péri		<input type="checkbox"/>
Roller / jeux collectifs américains 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Henri-Maurice		<input type="checkbox"/>
Raid vertical - escalade - via corda - via ferrata 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Raid vertical - escalade - via corda - via ferrata 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>
Raid aventure vélo - orientation - randonnée - tir à l'arc - accrobranche 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Raid aventure vélo - orientation - randonnée - tir à l'arc - accrobranche 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>



PRINTEMPS SPORTS

Les dates

Semaine du 19 au 22 avril 2022

Semaine du 25 au 29 avril 2022

Pour qui ?

Les enfants de 4 à 14 ans

Quand ?

Accueil dans les gymnases 15 minutes avant le début de l'activité.

Les thèmes

Initiation vélo, escalade, tir à l'arc, vélo, roller, via ferrata, via corda, orientation, randonnée, gymnastique ludique, renforcement musculaire, jeux collectifs américains, activités de raquettes, yoga, acrobbranche.

Les tarifs

- Stage activités de 10 h à 12 h :
15 € Martinérois, **50 €** non Martinérois (semaine 1 et 2)
- Stage activités de 13 h 30 à 17 h 30 :
semaine du 19 au 22 avril (4 jours) : 32 € Martinérois, **64 €** non Martinérois
semaine du 25 au 29 avril (5 jours) : 40 € Martinérois, **80 €** non Martinérois

Renseignements

- > Après des éducateurs sportifs des groupes scolaires
- > Sur saintmartindheres.fr
- > Au 04 56 58 92 88 ou 04 56 58 32 76

Inscriptions

Au service des sports, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

> **Lundi 28 et mardi 29 mars 2022 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h uniquement pour les inscriptions prioritaires au stage d'escalade 6/8 ans pour les enfants qui :**

- n'ont pas pratiqué **l'escalade 6/8 ans** dans le cadre des stages EMS hiver 2022
- ne sont pas inscrits à **l'EMS escalade 6/8 ans** du mercredi cette année

ATTENTION : lors d'une inscription à un stage natation ou escalade les 28 et 29 mars, aucune inscription à une autre activité ne pourra se faire conjointement ces jours-ci.

Cela reste néanmoins possible à partir du mercredi 30 mars.

> **Mercredi 30 mars 2022 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h :**

- pour toutes et tous les activités dans la limite des places disponibles, puis les jours suivants de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

INFO : toute inscription sera définitive. Aucun changement d'activité ne sera possible. Seuls deux cas de remboursement sont possibles sur présentation d'un justificatif : maladie (remboursement à partir du 2^e jour d'absence) ou déménagement.

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui d'aller le chercher ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.

Ce programme peut être modifié à tout moment selon l'évolution de la crise sanitaire

Stages sportifs

Pour les 4/5 ans

YOGA DES ANIMAUX ET INITIATION VÉLO

De 10 h à 12 h :

- du 19 au 22 et du 25 au 29 avril

Gymnase Paul Langevin

15 €/Martinérois - 50 € / non Martinérois

Pour les 6/8 ans

ESCALADE

De 10 h à 12 h :

- 19 au 22 avril gymnase Jean-Pierre Boy
- 25 au 29 avril gymnase Colette Besson

15 €/Martinérois - 50 € / non Martinérois

DÉCOUVERTE DES SPORTS DE RAQUETTES

De 10 h à 12 h :

- du 19 au 22 et du 25 au 29 avril

Gymnase Voltaire

15 €/Martinérois - 50 € / non Martinérois

RAID AVENTURE - orientation - randonnée - accrobranche - tir à l'arc

De 13 h 30 à 17 h 30 :

- 19 au 22 avril gymnase Jean-Pierre Boy

32 €/Martinérois - 64 € / non Martinérois



Pour les 9/14 ans :

GYM LUDIQUE ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

De 10 h à 12 h :

- du 25 au 29 avril salle Gabriel Péri

15 € / Martinéris - 50 € / non Martinéris

ROLLER / JEUX COLLECTIFS AMÉRICAINS

De 13 h 30 à 17 h 30 :

- 25 au 29 avril gymnase Henri-Maurice

40 € / Martinéris - 80 € / non Martinéris

RAID VERTICAL - escalade - via corda - via ferrata

De 13 h 30 à 17 h 30 :

- 19 au 22 avril gymnase Jean-Pierre Boy

32 € / Martinéris - 64 € / non Martinéris

- 25 au 29 avril gymnase Colette Besson

40 € / Martinéris - 80 € / non Martinéris

RAID AVENTURE - vélo - orientation - randonnée - accrobranche - tir à l'arc

De 13 h 30 à 17 h 30 :

- 19 au 22 avril gymnase Jean-Pierre Boy

32 € / Martinéris - 64 € / non Martinéris

- 25 au 29 avril gymnase Colette Besson

40 € / Martinéris - 80 € / non Martinéris



Remplir le formulaire ci-dessous et se présenter au service des sports avec **un moyen de paiement** (espèce, chèque, carte bancaire, chéquier jeunes du Conseil départemental Isère, coupons sports).

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur
NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone(s) :

Je déclare

- Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.
 Être l'unique détenteur de l'autorité parentale

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :
Lien de parenté :
NOM (majuscules) :
Prénom :
Téléphone(s) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse (si différente) :
Date de naissance :
Établissement scolaire fréquenté en 2021/2022 :
Problèmes de santé :
Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise

- À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS printemps sports 2022 intra et extra-muros.
 Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.
 Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.
 Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.
 J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.
 J'autorise mon enfant à rentrer seul.

> Pour une inscription pour un enfant n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisé dans la commune, veuillez vous munir aussi de :

- un justificatif de domicile
- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille

À Saint-Martin-d'Hères, le

Signature du (des) parent(s) :